



Légende

MESURES D'AMÉNAGEMENT RELATIVES AUX ZONES DESTINÉES À L'URBANISATION

Zones d'habitat et d'habitat à caractère rural

Centre urbain	Armature villageoise	Centre villageois
Residentiel urbain	Residentiel villageois	Residentiel villageois
Axe	Axe	Axe

MESURES RELATIVES À L'URBANISATION

Site sensible à l'urbanisation (Site sensible à l'urbanisation nécessitant une réflexion d'ensemble)

Autres zones

Zone de services publics et d'équipements communautaires	Zone de loisir
Zone d'activité économique mixte	Zone d'activité économique industrielle
Zone d'activité économique industrielle et de bassin de décontamination	Zone d'aménagement communal concerté (ZACC)

MESURES D'AMÉNAGEMENT RELATIVES AUX ZONES NON DESTINÉES À L'URBANISATION

Approuvé Forêt Parc Espaces verts N Naturelle Eau

CONTRAINTE PHYSIQUES ET TECHNIQUES

Risques liés au radon

perimètre de risque (>10% de présence de radon à une concentration plus élevée que 400 Bq/m³ dans la zone urbanisable)

Éléments de la structure écologique principale

CONTRAINTE PATRIMONIALES (BÂTI ET PAYSAGE)

Bien classé à l'inventaire du patrimoine (BIC)

Périmètre d'intérêt culturel ou historique

Périmètre d'intérêt paysager

PLAN DE SECTEUR

Road de liaison

Road de fer

Périmètre de délimitation

LIMITES ADMINISTRATIVES

Limite communale de Genappe

Autre commune

Réseau hydrographique

SCHEMA DE STRUCTURE DE LA COMMUNE DE GENAPPE

OPTIONS

Vu et adopté provisoirement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance

La Directrice générale, Marianne TOCK

Le collège communal certifie que le présent document a été soumis à enquête publique du _____ au _____

La Directrice générale, Marianne TOCK

Vu et adopté définitivement par le conseil communal en séance du _____ par ordonnance

La Directrice générale, Marianne TOCK

Le Bourgmestre, Gérard COURONNE

SCHEMA DES ORIENTATIONS TERRITORIALES ET CONTRAINTES À L'URBANISATION

EDITION : Date de constitution : **Janvier 2012**
 Première modification : **Mai 2014**
 Dernière modification : **Janvier 2017**

SOURCES : 9001 : Plan de l'urbanisme d'orientation
 9002 : Règlement communal de Genappe
 9003 : Plan de l'urbanisme d'orientation
 9004 : Règlement communal de Genappe
 9005 : Règlement communal de Genappe

MATRE D'OEUVRE : **enappe** COMMUNE DE GENAPPE
 3, Place 2000 - 54115 GENAPPE
 Tél : 03 83 79 42 00 - Fax : 03 83 79 42 42
 Adresse Internet : www.genappe.fr
 E-mail : genappe@genappe.fr

AUTEUR DE PROJET : **SPW** Service Public de Wallonie
 Mandataire : L. SCHERPA

